

Appel d'offres : Évaluation et révision d'un paquet éducatif sur les droits de l'enfant

APPEL D'OFFRES

Sujet de la mission

La **Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies** (CDE) est le fil rouge du travail de l'UNICEF dans le monde : « l'UNICEF est chargé par l'Assemblée générale des Nations Unies de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement » ([La mission de l'UNICEF, UNICEF](#)).

En Belgique, cela se traduit, entre autres, par notre travail sur l'éducation aux droits de l'enfant. À travers [l'éducation aux droits de l'enfant](#), les enfants et les adultes apprennent par, pour et sur les droits de l'enfant. L'éducation aux droits de l'enfant permet aux enfants de connaître, d'appliquer et de promouvoir leurs droits et ceux des autres.

Dans ce cadre, UNICEF Belgique a développé plusieurs outils pédagogiques à destination des enfants 8 à 12 ans :

- Un jeu de cartes « [Les droits de l'enfant](#) » (2018).
- Un paquet « Connaître ses droits » composé d'un [poster](#), d'un [cahier d'exercices](#), d'un [livret pour enfant](#) et d'un [manuel pour les encadrant·es](#) (2021).
- Plusieurs fiches pédagogiques : l'introduction aux droits de l'enfant, la diversité, la participation, la santé mentale et le climat (disponibles à la demande).
- Un « [baromètre des émotions](#) » (2024).
- Un [poster « santé mentale »](#) (2024).

Le Comité belge pour l'UNICEF aimerait évaluer et revoir toute son offre éducative à destination des enfants de 8 à 12 ans et de leurs encadrant·es. Le produit final de cet appel d'offre est un paquet éducatif prêt à l'emploi. L'évaluation et la révision prendra en compte, sans s'y limiter, les aspects suivants :

- Langage (simplification) ;
- Définition et exemplification des concepts clés ;
- Ajout potentiel d'éléments interactifs pour faciliter l'utilisation et d'améliorer l'expérience des utilisateur·trices ;
- Adaptation aux contextes scolaires et extra-scolaires ;
- Attention pour l'inclusion et la diversité.

Objectifs

Objectif général : Évaluer et revoir l'offre éducative du Comité belge pour l'UNICEF à destination des enfants de 8 à 12 ans et de leurs encadrant·es en veillant à ce qu'elle soit adaptée à ses publics cibles et à ses contextes d'utilisation.

Objectifs spécifiques :

1. Développer une méthodologie d'évaluation de l'offre éducative :
 - a. Cette méthodologie identifiera les différents critères selon lesquels les outils vont être évalués et justifier l'utilisation des critères. Ces critères permettront d'identifier les adaptations nécessaires à faire.
 - b. (Optionnel) Identification d'un échantillon de test : la méthodologie d'évaluation peut proposer de tester les outils auprès de ses publics cibles.
2. Rapport d'évaluation des outils : Ce rapport évaluera les outils selon les critères identifiés dans la méthodologie et éventuellement les tests réalisés auprès de l'échantillon sélectionné. Ce rapport d'évaluation permettra d'évaluer tous les outils mais également d'identifier les adaptations nécessaires à faire. Les potentielles adaptations identifiées tiendront compte :
 - a. Des publics cibles ;
 - b. Des principes d'Universal Design for Learning (UDL);
 - c. Des contextes d'utilisation du paquet (scolaires et extra-scolaires).
3. Révision de l'offre éducative du Comité belge pour l'UNICEF et production d'un paquet éducatif prêt à l'emploi. Ces adaptations devraient :
 - a. Être faites en néerlandais et en français.
 - b. Se conformer au branding d'UNICEF et du Comité belge pour l'UNICEF.

Publics cibles

- Les enfants de 8 à 12 ans avec une attention pour les enfants en situation(s) de vulnérabilité(s) ;
- Les encadrant·es des enfants de 8 à 12 ans (contextes scolaires et extra-scolaires) : les enseignant·es de l'enseignement primaire, les professionnel·les de l'enfance, les volontaires éducatifs du Comité belge pour l'UNICEF, etc.

Délivrables

- Une méthodologie d'évaluation des outils.
- (Optionnel) Échantillon de test des outils.
- Un rapport d'évaluation des outils.
- La production d'un paquet éducatif revu et prêt à l'emploi.
- (Optionnel) Impression des outils : Votre offre peut comprendre l'impression des outils adaptés.

Droits d'auteur

Les droits d'auteur des documents et matériaux produits dans le cadre de l'adaptation de l'offre éducative et de tout autre document ayant été produits dans le cadre de ce projet seront entièrement cédés au Comité belge pour l'UNICEF. Le Comité belge pour l'UNICEF est autorisé à utiliser, reproduire et exploiter les matériaux, les données, les rapports, les résultats, les méthodologies et tout autre élément produits dans le cadre de ce projet.

Date limite de soumission

26 juin 2026 à minuit.

Calendrier

15 juillet au 1^{er} novembre 2026.

Budget

Le budget alloué pour ce projet est de maximum 20.000 (TVAC).

PROCEDURE DE SELECTION

Cet appel d'offres est ouvert à tous·tes les candidat·es qui remplissent les critères suivants :

- Vous avez de l'expérience dans le développement d'outils pédagogiques à destination des enfants de 8 à 12 ans et de leurs encadrant·es.
- Vous avez de l'expérience dans l'éducation et la pédagogie des enfants de 8 à 12 ans.
- Vous disposez d'une bonne connaissance des droits de l'enfant.
- Vous disposez d'une bonne connaissance des principes d'Universal Design for Learning (UDL).
- Vous présentez un dossier irréprochable (tant en termes de travail que d'attitude). Une certification est requise (extrait de casier judiciaire modèle 596.2).
- Vous connaissez bien les principes de [Child Safeguarding](#) et [les principes d'une participation éthique, authentique et durable](#).
- Une expérience avec des enfants en situation(s) de vulnérabilité(s) et des enfants à besoins spécifiques est un plus.
- Vous êtes bilingue (français et néerlandais) ou vous avez une très bonne connaissance des deux langues. Si vous ne maîtrisez pas parfaitement l'une des deux langues, vous pouvez proposer dans votre offre un·e partenaire approprié·e qui maîtrise l'autre langue.

Date limite de soumission

Les candidatures seront traitées de manière transparente et non discriminatoire. Les personnes intéressées peuvent envoyer leur offre avant le **26 juin 2026 à minuit** à l'adresse suivante : edu@unicef.be.

Critères d'attribution:

1. Offre technique (contenu de l'offre) (50 points) ;
2. Vos qualifications sur base de CV et d'expériences pertinentes par rapport au projet (30 points) ;
3. Offre financière (20 points).

Éléments requis dans votre offre :

- Offre technique ;
- Offre financière ;
- Calendrier des livrables ;
- Équipe avec les CVs, exemples d'expériences pertinentes et extraits du casier judiciaire (modèle 596.2.).

CONTACT

Pour toutes questions sur l'appel d'offres, vous pouvez contacter Manon Duray (mduray@unicef.be).

Le Comité belge pour l'UNICEF

Le Comité belge pour l'UNICEF représente le travail du Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans notre pays. Il mobilise des ressources pour soutenir les programmes internationaux d'urgence et de développement de l'UNICEF en faveur des enfants, et pour défendre leurs droits au niveau national et international. Le Comité belge pour l'UNICEF contribue ainsi à une organisation résolument engagée pour le bien-être et les droits de chaque enfant dans plus de 190 pays, en accord avec la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

ANCORAGE

La [Convention relative aux droits de l'enfant](#) (CDE) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et a été ratifiée par la Belgique en 1991. La CDE est révolutionnaire dans le sens où les enfants sont désigné-es et explicitement reconnu-es comme des titulaires de droits. Dans le cadre de ce projet, plusieurs articles de la Convention sont importants :

- **L'article 42** reconnaît le droit des enfants à connaître leurs droits et aussi l'obligation des adultes de connaître la CDE et son contenu.
-

- **Les articles 28 et 29** : L'article 28 est consacré au droit des enfants à l'éducation et l'article 29 aux objectifs de l'éducation. Ce dernier stipule notamment que l'éducation de l'enfant doit viser à « inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations unies ». De plus, les cinq objectifs de l'éducation listés dans le premier paragraphe de l'article 29 sont tous directement liés à la réalisation des droits de l'enfant, compte tenu de leurs besoins spécifiques liés à leur développement et aux capacités diverses et évolutives des enfants ([Observation générale n°1](#)).
- **L'article 13** concerne le droit à la liberté d'expression qui comprend également la liberté de recherche, de recevoir et de répandre des informations et des idées.

Les [Objectifs de Développement Durable](#) (ci-après dénommés : ODD) correspondent aux 17 objectifs fixés par les Nations Unies pour 2030. Ils constituent, avec la CDE, le fil conducteur du travail de l'UNICEF. L'offre éducative du Comité belge pour l'UNICEF sur l'éducation aux droits de l'enfant vise entre autres à contribuer aux ODD suivants :

- ODD 4 : éducation de qualité ;
- ODD 10 : inégalités réduites ;
- ODD 16 : paix, justice et institutions efficaces.

Conformément à l'article 2 «La non-discrimination » de la CDE et au principe de « [Ne laisser personne de côté](#) » (Leave no-one behind), le Comité belge pour l'UNICEF accorde une attention particulière aux enfants en situation(s) de vulnérabilité(s).

Le Comité belge pour l'UNICEF veille aussi à ce que ses outils répondent [aux référentiels du tronc commun pour l'enseignement primaire](#) (2022) de la Communauté française et aux [minimumdoelen](#) (2025) du côté de la Communauté flamande.

SOURCES ET REFERENCES UTILES

- [Convention relative aux droits de l'enfant](#).
- Les Objectifs de Développement Durable (ODD) : [SDGs | FIDO](#).
- Le lien entre la Convention relative aux droits de l'enfant et les ODD : unicef.org/media/60231/file/SDG-CRC-mapping-FINAL.pdf.
- Observation générale n°1 du Comité des droits de l'enfant : Objectifs de l'éducation (article 29) : [a\) General Comment No. 1: The Aims of Education \(article 29\) \(2001\) | OHCHR](#).
- Ne laisser personne de côté (Leave No-one Behind (LNOB): [GNUDD | Ne laisser personne de côté](#).
- UNICEF Child Rights Education toolkit: [Child rights education toolkit | UNICEF](#).
- UNICEF Child Safeguarding Policy: [Safeguarding | UNICEF](#).
- Les référentiels du tronc commun : <http://enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#documents>.

- Minimumdoelen de la Communauté flamande : [Nieuwe minimumdoelen basisonderwijs | Vlaanderen.be](#).
- Rapport annuel 2024 d'UNICEF Belgique : [UNICEF Belgique | Rapport annuel d'UNICEF Belgique](#).